

CHAMPIONNAT 67 PAR EQUIPES DES JEUNES

JUNIORS, CADETS, MINIMES, BENJAMINS & POUSSINS.

FORMULE

La compétition se dispute par poules de 4 ou 3 équipes composées de 3 ou 4 joueurs sur 3 tours suivis d'une journée des finales départementales.

La compétition se déroule en autant de divisions que nécessaire avec une structure pyramidale en tenant compte des zones géographiques de provenance des équipes.

Ordre des rencontres dans une poule pour les tours préliminaires et la journée finales :

- Poule de 4 équipes : 1-4 et 2-3 puis 1-3 et 2-4 et 1-2 et 3-4
- Poule de 3 équipes : 1-3, puis 2-3, puis 1-2.

Classement des poules d'après le nombre de point suivant : Victoire = 3 pts & Défaite = 1pt. Il ne peut pas y avoir de match nul : le départage des "ex-aequo" se fera selon les règlements de la FFTT.

Ordre et nombre des parties d'une rencontre :

- Avec poule de 4 équipes :
 - o 6 parties + un double en cas d'égalité
 - o sur 2 tables - arbitrage par les 3^{èmes} joueurs
 - o ordre : A-Y B-X C-Z A-X C-Y B-Z DOUBLE
- Avec poule de 3 équipes :
 - o 9 parties sans jouer de double.
 - o Sur 3 tables - arbitrage de l'équipe exempte
 - o ordre : A-X B-Y C-Z B-X A-Z C-Y B-Z C-X A-Y.

Les équipes doivent s'aligner au complet sauf cas de force majeure. Le joueur «ayant le plus de points» devra être placé en A ou en X. Si une équipe ne présente que 2 joueurs (équipe incomplète) ces derniers devront être inscrits sur la feuille de rencontre en position A et B ou X et Y. **Il faudra utiliser une feuille de rencontre à 9 parties en cas de rencontre de 2 équipes ne présentant que 2 joueurs.**

Une équipe peut se présenter avec 4 joueurs et les inscrire auprès du JA, mais seulement trois d'entre eux seront autorisés à disputer les parties individuelles. Le 4^{ème} pourra disputer le double avec l'un des 3 autres joueurs, ceci après en avoir averti le juge arbitre.

COMPOSITION DES EQUIPES - BRULAGE

Les équipes peuvent être composées de garçons, de filles ou être mixtes. Il n'y a pas de restriction quant aux joueurs mutés ou étrangers. Seuls les joueurs figurant sur la feuille de rencontre au moment du tirage au sort, seront autorisés à jouer.

Lorsqu'un joueur aura joué 2 tours dans deux équipes différentes de la même catégorie, il ne pourra plus évoluer dans une équipe portant un numéro supérieur à l'équipe portant le numéro le plus élevé, dans laquelle il aura évolué.

Un joueur pourra jouer dans sa catégorie et toutes les catégories supérieures.

La composition des équipes doit être envoyée au JA au plus tard 3 jours avant la compétition. L'ordre des joueurs (ABC, XYZ) doit être annoncé au juge arbitre avant le début de la 1^{ère} rencontre de la journée et dans la mesure du possible pour l'ensemble des rencontres.

ENGAGEMENT – CONSTITUTION DES POULES

Les équipes doivent être engagées nominativement avec les indications suivantes : date de naissance – catégorie - n° de licence - classement individuel (points). De nouvelles équipes peuvent être rajoutées au dernier niveau départemental à n'importe quel tour pour tenir compte des nouveaux joueurs qui arriveraient

au club en cours de saison. Avant le 1^{er} tour, la commission jeune départementale se réunira pour constituer les poules du 1^{er} tour des équipes engagées.

Placements des Equipes saison 19/20 pour le 1^{er} tour et tours suivants :

- BENJAMINS :** 1^{er} tour : placement en D2 selon zones géographiques Nord-Sud
2^{ème} tour : montées en D1 des équipes classées 1-2 de D2
3^{ème} tour : 1 descente de D1 en D2 / 1 montée de D2 en D1
- MINIMES & JUNIORS :** 1^{er} tour : placement en D2 selon zones géographiques Nord-Centre-Sud
2^{ème} tour : 1^{ers} de chaque poule en D1 ; les 2^{èmes} en D2 ; les 3^{èmes} et 4^{èmes} en D3
3^{ème} tour : 1 descente de D1 / 1 montée de D2 en D1 & 2 descentes de D2 en D3 /
1 montée en D2 par poule de D3
- CADETS :** 1^{er} tour : placement selon points classements des joueurs et zones géographiques
2^{ème} et 3^{ème} tour : 2 descentes de D1 en D2 / 1 montée par poule de D2 en D1 & 1 descente par poule de D2 en D3 / 1 montée en D2 par poule de D3

CLASSEMENT GENERAL des 3 TOURS

A chaque tour, en fonction du niveau auquel elle se trouve qualifiée, une équipe marque des points selon le barème suivant : D1 = 50 - D2 = 42 - D3 = 34 - D4 = 26 - D5 = 18 - D6 = 10. Chaque victoire individuelle d'un joueur rapporte 1 point de plus à son équipe. Chaque victoire d'équipe apporte 2 points supplémentaires pour le classement général. Pour le cas où une équipe serait incomplète, l'équipe adverse aura le point du joueur absent. Le classement général se fait par addition des points obtenus à chaque tour.

FORFAITS – RETARDS

1^{er} forfait : L'équipe est classée dernière de sa poule, marque 0 point et descend d'une division.

2^{ème} forfait : L'équipe est exclue du championnat.

Incidences sportives et financières : Tout forfait non excusé et non justifié entraînera les conséquences sportives et financières prévues aux Instructions départementales sur les « sanctions et pénalités ». Toutefois, pour encourager les clubs à engager un maximum d'équipes, il ne sera pas appliqué de sanctions financières pour les équipes incomplètes du dernier échelon de compétition. Tout retard de plus de 1/4 heure entraînera la perte de la première rencontre.

FINALES PAR EQUIPES DEPARTEMENTALES

Qualifications : 6, 4 ou 3 équipes en fonction du nombre d'équipes inscrites au 1^{er} tour, avec 4 équipes au minimum en minimes, cadets et juniors. Dans le cas où le nombre des équipes ne serait pas suffisant – notamment en cas de forfaits trop important le jour de la finale - la commission des jeunes se laisse la possibilité de jouer le titre départemental dans une poule de 4 ou 3 selon la formule habituelle de rencontre.

Déroulement sportif : Les équipes sont placées « par la méthode du serpent » dans les poules en tenant compte du classement général des 3 premiers tours.

- Si 6 équipes qualifiées : en 2 poules de 3, deux équipes qualifiées par poule pour le tableau final – ½ finales croisées suivies du classement intégral. Les rencontres se disputeront au « score acquis » avec la partie du double en départage final.
- Si 4 ou 3 équipes qualifiées : en poule unique selon la formule habituelle. Classement final selon le classement de la poule. Toutes les parties simples de la rencontre se jouent, la partie du double en départage final si nécessaire.

LITIGES

Tout litige sera examiné par la Commission des Jeunes Départementale. Le cas échéant, elle en référera à la commission sportive Départementale, qui jugera en dernier ressort.